

L'INFOLETTRE

de la Mairie



Horaires

Lundi : 14h00 à 17h00

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence)

Tél : 03 86 35 09 76

contact@venizy.fr - site : venizy.fr

Agence postale- bibliothèque

du lundi au vendredi : 16h00 à 18h30



L'humour est la plus saine des lucidités

SEPTEMBRE 2021

C'est la rentrée !

Quel scoop...

Après un été automnal et une attaque de mildiou dévastatrice, voilà qu'il faut déjà s'y remettre. La pandémie de Covid19 poursuit son petit bonhomme de chemin aidée par le variant delta et bien que 70% de la population soient désormais vaccinés, nous ne sommes, semble-t-il pas à la veille de retrouver une vie « normale ». Il faudra s'y faire. Les animations de l'été ont été réduites à la portion congrue et le passe sanitaire (obligatoire pour toutes les réunions de plus de 50 personnes) ne va guère faciliter les choses pour la suite. Tant pis en tout cas pour les antivax qui non contents de faire courir des risques à la communauté s'excluent par avance de toutes les activités sociales actuelles ou à venir.

Par chance, il leur restera Facebook et les passionnantes discussions sur le complot international crypto-pédophile à l'origine de tout ça...



CCAS

Commande groupée de fioul ou de pellets : dernier rappel!

Le CCAS organise une commande groupée de fioul domestique et de pellets permettant de bénéficier de tarifs avantageux. Les personnes intéressées doivent de faire connaître auprès du secrétariat de la mairie (03 86 35 09 76) avant le 10 septembre pour une livraison qui s'effectuera entre 8 et 10 jours plus tard.

AMÉNAGEMENTS

En projet : un changement du sens de circulation dans le secteur de la mairie.

Chacun en a fait l'expérience : le double sens de circulation dans la zone étroite située devant la mairie pose souvent des problèmes notamment avec les conducteurs qui ne tiennent pas compte du sens prioritaire ou qui, au contraire, en abusent. Sans parler du gymkhana périlleux et permanent dans la rue de l'Hôpital.

Pour régler ce problème, une étude de mise en sens unique est en cours.

Ainsi la rue des Forges (partie située devant l'école), la rue de l'Hôpital et la rue du Bouton passeraient en sens unique pour fluidifier et faciliter la circulation dans ce secteur. Un essai sera effectué prochainement. Le projet final est à l'étude et doit être approuvé par l'UTI du Conseil Départemental.

Une réunion publique est prévue en octobre pour présenter ce projet. La date sera précisée ultérieurement.

Carrefour du Trianon

Un élargissement des voies est à l'étude et corrélativement, un rond-point plus « normalisé » remplacerait le « triangle » actuel plutôt confus quant aux sens à emprunter pour entrer ou sortir du bourg.

Là aussi, le projet doit être validé par le Conseil Départemental.

Restauration hydromorphologique du Créanton

Le SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon) travaille depuis plusieurs années pour rendre à la Brumance et au Créanton leurs lits d'origine, modifiés, au fil des décennies, par l'installation de biefs et de moulins.

Le document final est achevé et les travaux (considérables!) commenceront avant la fin de l'année.

Vous pouvez retrouver les cartes du projet sur le site de la mairie (venizy.fr) dans la rubrique Documents > Dossiers majeurs

ÉCOLES

Dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal, le schéma directeur des années précédentes est conservé. Ainsi l'école de Champlost accueille « les grands » (CM1 et CM2) et celle de Venizy les niveaux maternelle, CP CE1 et CE2.

Cette année les effectifs sont les suivants :

Petite Section : 4

Moyenne Section : 6

Grande Section : 4

Cours Préparatoire : 16

Cours Élémentaire 1 : 16

Cours Élémentaire 2 : 19

Garderie

La garderie fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 / 8h30 et 16h30 / 18h15. Renseignements au **03.86.35.39.85**

INFOS

Démarchage à domicile

Nous vous rappelons que les entreprises effectuant du démarchage à domicile doivent au préalable être enregistrées à la mairie. Un document officiel leur est alors

remis attestant de cet enregistrement.
Nous vous invitons à réclamer ce document aux personnes vous rendant visite.

Stationnement

La sécurité est une préoccupation majeure de la municipalité. Nous avons pu constater que de nombreux véhicules stationnent de façon irrégulière sur les trottoirs de la rue Saint-Fiacre. Ce comportement empêche la circulation des piétons et davantage encore celui des poussettes d'enfants qui doivent alors emprunter la chaussée. Nous vous demandons de respecter la réglementation.

ANIMATION

Journée du patrimoine 18 septembre

L'association « **Les Amis du Clocher et du Patrimoine** » de Venizy organise à l'occasion des journées du patrimoine 2021 une après-midi de contes et légendes extraordinaires entrecoupés d'intermèdes musicaux **le samedi 18 septembre à 17h00 au lavoir de Cuchot.**

Autour de ce lieu remarquable, **Danièle Pangrazi** (*compagnie du Taltrac d'Auxerre*) contera aux petits et aux grands histoires et fictions dont elle a le secret

Nicole Dargot, interprétera des chants qui viendront ponctuer harmonieusement l'après-midi qui se terminera de façon conviviale autour d'un verre de l'amitié.

L'association vous propose un spectacle haut en couleurs et gratuit avec places assises sous abri.

*Entrée gratuite
passe sanitaire indispensable.*

MARCHÉ

Le marché du mercredi (17h-20h), rue des Forges, se poursuit jusqu'aux premiers frimas ! La fréquentation a connu une petite baisse pendant l'été mais les commerçants et les producteurs restent fidèles à leurs stands.

Nous vous invitons à venir encore plus nombreux à ce rendez-vous hebdomadaire.

Le Marché c'est TOUTES LES SEMAINES à VENIZY

chaque mercredi de
17h à 20h - rue des Forges

Faisons vivre notre commune !

FERIA

La ville de Nîmes nous l'envie déjà.

Un propriétaire un peu désinvolte a laissé par trois fois son bétail à cornes prendre la poudre d'escampette sur la route de Saint-Florentin, aux alentours des établissements Soufflet. Évidemment, ces gentils animaux préfèrent les sorties nocturnes... C'est beaucoup plus romantique.



Il m'a fait « tut tut », j'ai fait « meuh »

Soyez donc très vigilant, la nuit, en abordant ce secteur.

RÉCURRENT



Recensement

Les jeunes filles et les jeunes garçons, doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire.

Au pas de gymnastique.hop hop hop

Nouveaux habitants

N'hésitez pas à venir prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

TRAVAUX

Desserte forestière

Les travaux de l'aménagement d'une desserte forestière dans les bois communaux se poursuivent grâce à la météo sans mauvaise surprise.

Le coût de l'opération est de 195 521 € HT et grâce au **FEADER** et à **La Région**, ces travaux sont financés à 80% soit 151 688,80 € HT.

L'ensemble de l'opération est partagé à 43.21 % par Venizy et à 56.79 % par Chailley. Cette répartition est due au linéaire de cette desserte forestière.

Dernière minute

Les services techniques de Venizy sont enfin parvenus à localiser une importante fuite d'eau, rue de la porte Guyot. La réparation va prendre pas mal de temps mais des dizaines de mètres-cubes d'eau resteront dans les canalisations qu'ils n'auraient jamais dû quitter !